

Somme toute LOIRE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2010

Données disponibles au troisième trimestre 2010

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2010 : 9,5% (-0,3 point en un an ; taux stationnaire en Rhône-Alpes)
- 43 725 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+6,0% en un an ; +8,2% en région)
- 3 762 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+1,2% en un an ; +6,0% en région)
- 15 847 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (hausse de 19,7% en un an ; 21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 4,1%

Le contexte départemental

La Loire est un département historiquement industriel ; l'industrie textile (dans le secteur du Roannais) et la transformation des métaux (bassin de Saint-Étienne) ont marqué son développement économique. Le tissu industriel est dense et diversifié, avec aussi l'industrie des équipements mécaniques (Loire Sud) et de l'agroalimentaire qui font partie des principales filières industrielles du département. Les secteurs des technologies médicales et de l'optique sont également très bien positionnés sur le territoire.

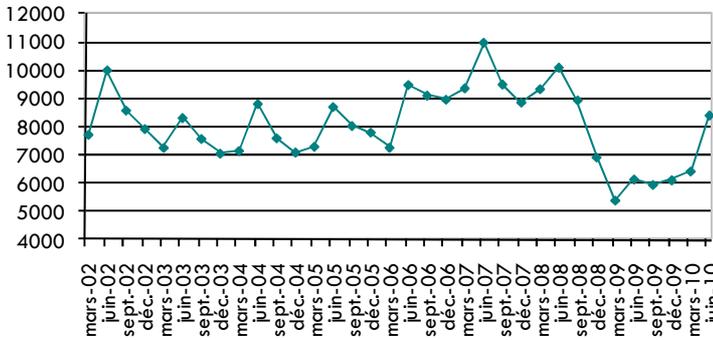
Avec plus d'un quart de ses salariés dans l'industrie, part nettement supérieure à celle enregistrée au niveau de l'ensemble de la région, le département de la Loire a été très affaibli par la crise économique. Plus de 9 000 emplois (intérim compris) ont disparu entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, soit 5,2% de ses effectifs. La zone d'emploi de Saint-Étienne, déjà touchée par le chômage avant la crise, a connu une hausse de son taux de chômage de 3,1 points sur la période. Au 2^{ème} trimestre 2010, dans cette zone d'emploi, le chômage concerne encore 9,9% de la population active.

Depuis 2010, des signes encourageants sont observés même si la reprise reste fragile. L'emploi salarié privé repart à la hausse au deuxième trimestre 2010, avec une hausse de +0,8% des effectifs par rapport au premier trimestre. Le taux de chômage, toujours supérieur au niveau régional, est estimé à 9,5% de la population active en juin 2010, soit 0,3 point de moins qu'au premier trimestre.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Loire



Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

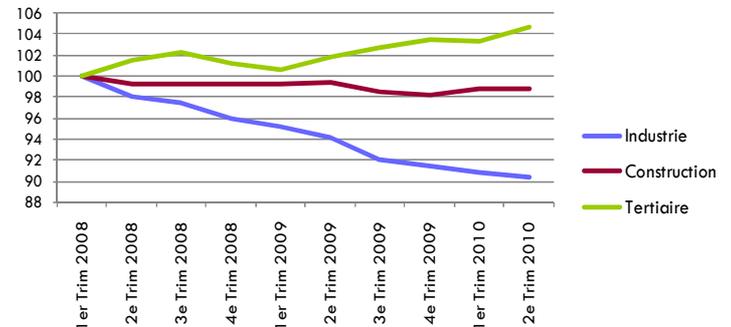
L'évolution de l'intérim est un bon indicateur avancé de la conjoncture du marché du travail. En effet, l'activité intérimaire est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi, en cas de retournement de conjoncture. Entre juin 2009 et juin 2010, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois a augmenté de 36,7% dans le département de la Loire, chiffre similaire à celui enregistré au niveau régional, ce qui reflète une reprise de l'activité économique. Comme chaque année au mois de juin, on observe un pic de l'activité intérimaire. En juin 2010, la progression trimestrielle est supérieure de 6 points à celle enregistrée au niveau de l'ensemble de la région (+31% contre +25%).

En un an, entre fin 2008 et fin 2009, le département enregistre une diminution globale de 2,7% de ses effectifs salariés du secteur privé contre une baisse de 1,7% au niveau de la région Rhône-Alpes. Cette baisse est notamment liée à la diminution du nombre de salariés dans les établissements de 100 salariés et plus, de 5% contre -2,3% au niveau régional, conséquence de la baisse du nombre d'établissements de grande taille dans le département (-4,8% contre -1,9% au niveau régional).

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire au 30 juin 2010

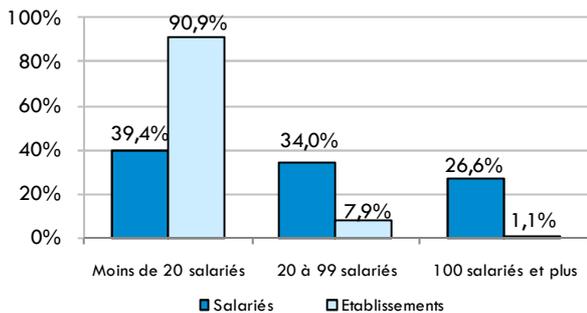
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	53	0,0%	-13,1%
Industrie	49 555	26,8%	-4,0%
Construction	17 724	9,6%	-3,6%
Tertiaire	117 710	63,6%	2,7%
Total	185 042	100%	0,2%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire au 30 juin 2010 (base 100 : 1er trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Etudes trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement fin 2009, dans la Loire.



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

Au deuxième trimestre 2010, l'emploi total dans la Loire repart à la hausse avec une augmentation trimestrielle de 0,2% (+0,7% en Rhône-Alpes) mais, cette évolution globale cache des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité. Le secteur tertiaire, moteur de la reprise, avec une croissance trimestrielle de 1,4%, atteint un niveau d'emploi équivalent à celui de fin 2007. Même si l'emploi industriel semble se stabiliser depuis fin 2009, il enregistre une diminution de 4% entre juin 2009 et juin 2010. Sur la même période, le secteur de la construction perd également 3,6% de ses effectifs, baisse plus marquée que celle enregistrée au niveau régional (-2,1%) (Tableau 1).

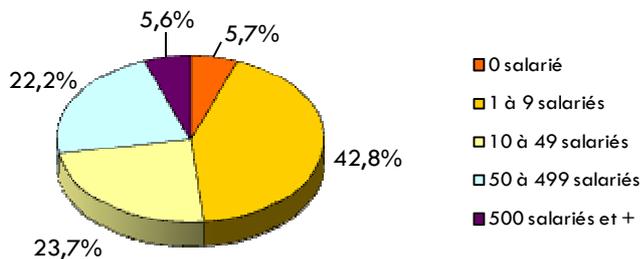
La répartition des effectifs par secteur d'activité est le reflet du tissu économique départemental, structurellement industriel. En effet, la part des salariés privés employés dans le secteur de l'industrie est supérieure de 4 points à la moyenne régionale tandis que le nombre de salariés du secteur tertiaire est sous-représenté (63,6% contre 68,3%).

Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans la Loire au cours du premier semestre 2010

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	7 643	48,2%	29,1%
Offres temporaires	6 639	41,9%	14,8%
Offres occasionnelles	1 565	9,9%	2,2%
Offres d'emploi enregistrées	15 847	100%	19,7%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Loire au premier semestre 2010

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Parallèlement, la hausse des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi au cours du premier semestre 2010 vient corroborer le frémissement de l'activité économique. Avec 15 847 offres, l'augmentation, par rapport au premier semestre 2009, s'élève à 19,7% dans la Loire contre 21,4% pour l'ensemble de la région (Tableau 2).

Comme au niveau régional, dans presque la moitié des cas (48,5%), elles sont proposées par des établissements de moins de 10 salariés, même si elles émanent plus souvent d'établissements de grande taille (5,6% contre 3,6% en Rhône-Alpes) (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 12 882 dans le département. Dans 40% des cas, ces recrutements sont jugés difficiles (41% au niveau régional).

Définitions

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois

Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois

Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, la Loire affiche le taux d'emploi direct le plus élevé des départements de la région : 4,1% en 2008 (Tableau 3).

Dans le département, 3 777 personnes (ETP) en situation de handicap sont employées directement dans 911 établissements parmi les 1 259 établissements assujettis**. Elles représentent 14,3% des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région et enregistrent une augmentation de 11,6% par rapport à 2007 (5,7% pour la région).

47% des bénéficiaires sont employés dans le secteur de l'industrie contre 42 % en Rhône-Alpes. Parmi ces bénéficiaires, la part des personnes en CDD dans le département est la plus importante de la région (10,3% contre 7,7% en Rhône-Alpes).

En parallèle, l'étude du CRDI sur l'emploi dans la fonction publique en Rhône-Alpes montre que la Loire détient également le taux d'emploi direct de personnes handicapées le plus élevé des départements de la région : 5,4% en 2008 contre 4,5% en Rhône-Alpes.

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

Département	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
Rhône-Alpes	26 426	3,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à **l'interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH**, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) **hors bénéficiaires de l'AAH seule** sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Loire au 30 juin 2010

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	3 014	71,1%	-2,0%	25 095	52,6%	-0,6%	28 109	54,2%	-0,8%
Catégorie B	331	7,8%	3,4%	5 968	12,5%	7,2%	6 299	12,1%	7,0%
Catégorie C	417	9,8%	30,3%	8 900	18,7%	32,7%	9 317	17,9%	32,6%
Catégorie D	140	3,3%	6,9%	3 181	6,7%	41,0%	3 321	6,4%	39,1%
Catégorie E	335	7,9%	1,5%	4 527	9,5%	30,6%	4 862	9,4%	28,0%
Total	4 237	100%	1,4%	47 671	100%	10,2%	51 908	100%	9,5%

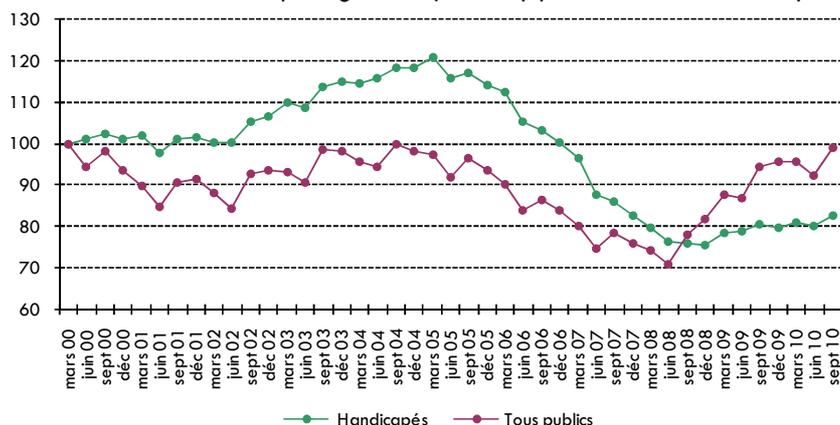
Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule**.

Avec 43 725 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à Pôle Emploi à la fin du mois de juin 2010, le département de la Loire compte 2 490 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit une augmentation relative de 6% (+8,2% en région), hausse nettement moins marquée que celle enregistrée un an auparavant (+22,7%). Le taux de chômage du département qui a diminué de 0,3 point par rapport au 1^{er} semestre 2009, s'établit à 9,5% de sa population active en juin 2009, soit près d'un point de plus que le taux de chômage régional.

Avec 3 762 demandeurs en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B, C, le département de la Loire affiche une part du public handicapé dans la demande d'emploi tous publics supérieure de 2,2 points à celle enregistrée au niveau régional (8,6% contre 6,4%).

Concernant la demande d'emploi des personnes en situation de handicap, seuls les bénéficiaires de l'obligation d'emploi, hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte.

Graphique 5 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans la Loire (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.
Précaution de lecture : Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est toujours moins favorable que celle de l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il convient donc de rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés pouvant être sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent également être avancées pour expliquer le moindre accroissement du nombre de demandeurs handicapés relativement à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi ainsi que le développement d'actions qui ont pu favoriser le maintien en emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

En effet, suite à l'interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes percevant l'AAH, ces données traduisent plus objectivement la réalité de l'évolution dans le temps de la demande d'emploi des personnes handicapées.

Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, a légèrement progressé sur la période (+1,2%), mais de façon moins prononcée que pour l'ensemble du public. La hausse dans le département est par ailleurs inférieure à celle observée au niveau régional (+6,0%).

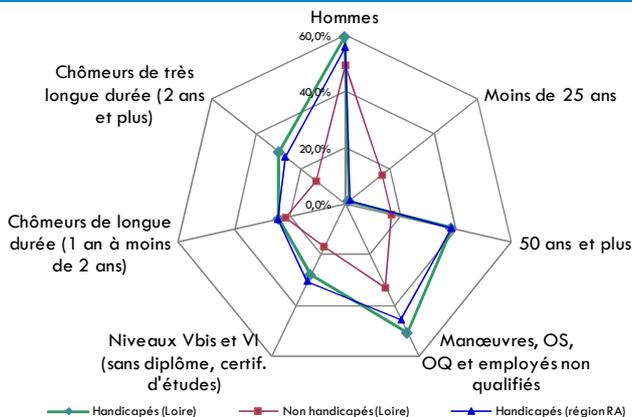
De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est toujours moins favorable que celle de l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans la Loire, parmi les demandeurs d'emploi tous publics de catégories A, B, C, ceux dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre 1 an et 2 ans enregistrent la plus forte augmentation relative (+42,6%) suivis des chômeurs de très longue durée dont le nombre progresse de 21,8%. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus progresse également (+16,7%) de façon plus marquée que la moyenne. De même, parmi les demandeurs handicapés, hors bénéficiaires de l'AAH seule, ce sont les chômeurs de longue et de très longue durée ainsi que les seniors qui enregistrent aussi les augmentations relatives les plus importantes. Comparativement à la région, dans le département de la Loire, les demandeurs d'emploi handicapés sont plus souvent des hommes (59,2% contre 55,6%) et plus nombreux à rechercher un emploi non qualifié (50,6% contre 45,5%). Ils sont également plus nombreux à avoir obtenu un CAP-BEP (56,9% contre 48,9%) et à rechercher un emploi depuis 2 ans et plus (29,5% contre 26,8%) (Graphique 6).

Tableau 5 et graphique 6 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Loire au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	2 227	3,1%	19 710	6,5%	21 937	6,1%
Femme	1 535	-1,3%	20 253	6,5%	21 788	5,9%
Moins de 25 ans	69	-8,0%	6 765	-2,2%	6 834	-2,3%
De 25 à 49 ans	2 246	-5,0%	26 410	6,4%	28 656	5,4%
50 ans et plus	1 447	13,2%	6 788	17,5%	8 235	16,7%
Non qualifié	1 904	-0,2%	13 091	5,0%	14 995	4,4%
Qualifié	1 858	2,7%	26 734	7,0%	28 592	6,8%
Sans diplôme, certif. d'études	1 047	-1,9%	6 801	7,6%	7 848	6,2%
CAP, BEP	2 142	2,4%	17 706	5,0%	19 848	4,7%
Bac et plus	573	2,9%	15 395	7,6%	15 968	7,4%
Moins de 6 mois de chômage	986	-12,6%	16 005	-8,3%	16 991	-8,6%
6 mois à moins de 12 mois	769	-7,0%	10 278	1,9%	11 047	1,3%
1 an à moins de 2 ans	896	17,1%	8 596	45,9%	9 492	42,6%
2 ans et plus	1 111	11,5%	5 084	24,3%	6 195	21,8%
Total	3 762	1,2%	39 963	6,5%	43 725	6,0%



Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Suite à la fusion avec l'Assedic, deux nouvelles agences sont chargées de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dans la Loire : l'agence de St Etienne Ouest et celle de Rive de Gier. Les quatre agences de Saint-Étienne regroupent près de 40% des demandeurs d'emploi en situation de handicap du département (Tableau 6).

Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi dans la Loire au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés	
	Effectif	%	Effectif	%
Riorges	317	8,4%	3 189	8,0%
Andrézieux Bouthéon	287	7,6%	3 379	8,5%
Montbrison	414	11,0%	3 922	9,8%
Roanne	445	11,8%	4 839	12,1%
Saint Etienne Ouest	327	8,7%	3 531	8,8%
Firminy	332	8,8%	3 258	8,2%
Saint Chamond	307	8,2%	3 583	9,0%
Rive de Gier	159	4,2%	2 263	5,7%
Saint Etienne Est	305	8,1%	3 402	8,5%
Saint Etienne Sud	487	12,9%	4 570	11,4%
Saint Etienne Nord	362	9,6%	3 691	9,2%
Annonay	20	0,5%	298	0,7%
Total	3 762	100%	39 925	100%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Nota Bene : Compte tenu de la création de nouvelles agences locales Pôle Emploi suite à la fusion ANPE/ASSEDIC en 2009, il n'est pas possible de présenter les évolutions ici.

Précision : 38 demandeurs d'emploi, handicapés ou non, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Les entrées et les sorties du chômage

Dans la Loire, les entrées au chômage pour le public non bénéficiaire de l'obligation d'emploi diminuent de 3,1% contre une certaine stabilité au niveau régional (+0,1%). Les inscriptions suite à un licenciement, notamment économique, diminuent de façon importante (-37,6%) ainsi que celles liées à une fin de mission d'intérim (-42,6%). Le nombre d'inscription au chômage des personnes en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, diminue également et de façon plus marquée qu'au premier semestre 2009 (-12,5% contre -1,6% en région). Pour 84% d'entre elles ces entrées sont récurrentes et dans 42% des cas elles interviennent moins de 6 mois après la sortie précédente (Graphique 7). Parallèlement, le nombre de sorties du registre du chômage progresse également, même si l'augmentation est relativement faible pour les personnes en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) dans le département (+0,7%). Les sorties pour absence au contrôle, principal motif (33,4% des cas), augmentent de 3,9%, tandis que celles pour reprise d'emploi continuent de baisser (-11,6%) mais de façon moins marquée qu'au 1^{er} semestre 2009 (Tableau 8).

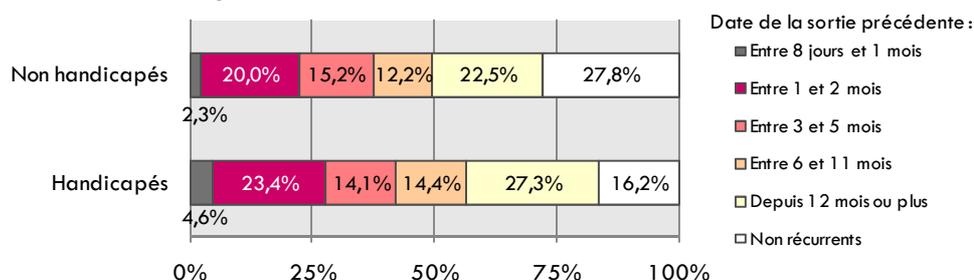
Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Loire au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	225	15,8%	-16,7%	3 329	11,7%	-26,9%
Licenciements économiques	44	3,1%	-26,7%	1 081	3,8%	-37,6%
Autres licenciements	181	12,7%	-13,8%	2 248	7,9%	-20,4%
Rupture conventionnelle de contrat	26	1,8%	ND	1 229	4,3%	ND
Démission	19	1,3%	-34,5%	976	3,4%	-14,4%
Fin de contrat	183	12,9%	-40,8%	5 933	20,9%	-14,2%
Fin de mission d'intérim	51	3,6%	-27,1%	2 041	7,2%	-42,6%
Première entrée	9	0,6%	-25,0%	1 632	5,7%	15,6%
Reprise d'activité	188	13,2%	-23,3%	2 290	8,1%	2,9%
Autres	722	50,7%	6,0%	10 982	38,7%	23,6%
Total	1 423	100%	-12,5%	28 412	100%	-3,1%

Source: Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'incapacité physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle Emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Loire au premier semestre 2010



Source: Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 83,84% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 72,2% pour les demandeurs non bénéficiaires. 20% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 23,4% pour les personnes non handicapées.

Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la Loire au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	283	17,7%	-11,6%	6 957	23,6%	6,9%
Entrée en stage	119	7,4%	-20,1%	1 540	5,2%	7,2%
Arrêt maladie	172	10,8%	9,6%	1 424	4,8%	-1,2%
Dispense	28	1,8%	-42,9%	334	1,1%	-14,1%
Autres arrêts	88	5,5%	2,3%	1 120	3,8%	0,6%
Total arrêts de recherche	288	18,0%	-1,4%	2 878	9,8%	-2,2%
Changement d'agence	33	2,1%	94,1%	583	2,0%	0,2%
Absence au contrôle	534	33,4%	3,9%	11 525	39,1%	14,7%
Radiation	178	11,1%	-6,8%	3 140	10,7%	-6,2%
Autres cas	165	10,3%	55,7%	2 837	9,6%	56,1%
Total	1 600	100%	0,7%	29 460	100%	10,4%

Source: Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes - Pôle Observatoire par Sandrine VANDEVELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture N°12, octobre 2010 - La dynamisme de la demande intérieure soutient la sortie de crise - synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

INSEE Rhône-Alpes La Lettre

La Lettre Analyses et Résultats n°127, mai 2010. La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Credoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de la Loire, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI-Déclarations 2009, effectifs au 1^{er} janvier 2008.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Loire, emploi salarié, 2^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.